

# L'Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

*Unicit Concordia Fratrum*

Vol. XV, No. V

Montréal, Mai 1909

50 cts par an

M. L. O. D'AURAY

Membre du Bureau Exécutif

DEUX FORMES D'ÉPARGNE

C'est à Marieville, comté de Rotville, que naquit, en 1863, notre directeur, Monsieur le notaire Louis Omer D'Auray.

Après de solides études au séminaire de Marieville, M. D'Auray décida d'embrasser la profession de notaire et, en 1886, il voyait combier ses vœux; le notariat comptait un digne membre de plus.

Tout d'abord, M. D'Auray exerça sa profession à Upton, comté de Bagot, mais après deux ans de séjour à cet endroit, c'est-à-dire



M. L. O. D'AURAY

en 1888, il allait se fixer au village historique de Saint-Denis, dans le comté de Saint-Hyacinthe.

C'est là, qu'il demeure encore actuellement et qu'il jouit de la confiance populaire.

Grâce à ses talents et à sa probité il s'y est créée une jolie clientèle et la faveur du public lui a confié successivement ou cumulativement les charges paroissiales importantes.

Très épris de mutualité et surtout de notre association, celle-ci, par la voix de ses délégués en convention à Sherbrooke, l'année dernière, ne pouvait mieux lui en témoigner sa reconnaissance, qu'en l'élevant au poste de directeur de notre association.

Cette élection procure de plus, à notre association, l'avantage de bénéficier des connaissances légales d'un vieux praticien et de l'expérience considérable qu'il s'est acquise dans la gestion de la province qu'il habite.

M. D'Auray fera honorable figure parmi ceux de nos confrères à qui nous confions le pouvoir exécutif et qui ont le devoir de nous guider vers le succès et la prospérité.

Supposons que vous n'avez, pour subsister que votre salaire hebdomadaire, bi-mensuel ou mensuel et que vous désiriez, cependant, économiser quelque chose pour votre famille, afin de ne pas la laisser dans la misère si vous prédécédez. Comment vous y prendrez-vous?

Examinons les deux seuls moyens qui sont à votre portée.

Vous avez, disons \$5, pour commencer. Si vous les placez à la banque, ils rapporteront 3% par année, et comme vous avez l'intention de faire une épargne régulière, vous ajouterez probablement à votre compte, environ \$2.50 par mois. A la fin de l'année vous aurez environ \$33, intérêt compris.

Ce n'est déjà pas mal, mais y a-t-il possibilité de faire mieux?

Nous le croyons.

Si au lieu, par exemple de déposer vos \$5 à la banque vous vous en serviez pour obtenir un certificat d'assurance de \$2,000, étant donné que vous êtes jeune et que cela ne vous coûterait pas beaucoup plus que \$2.50 par mois, qu'arriverait-il?

Quel serait le meilleur placement des deux pour votre famille au cas où la mort vous frapperait durant ou à la fin de l'année?

Si vous vivez toute l'année et que vous mourriez ensuite, votre famille dans le premier cas, héritera de \$33, pour se nourrir, payer vos funérailles, vos frais de maladies, etc. Pensez-vous que cela sera suffisant?

Si au contraire la mort vous enlève alors que vous aurez confié votre argent à une société de secours mutuels, celle-ci, pour les quelques dollars que vous lui aurez remis sera obligé de verser \$2,000 à votre famille.

Croyez-vous que les vôtres ne seront pas en meilleur état de se tirer d'affaires et d'envisager l'avenir après la perte cruelle qu'ils auront éprouvé par votre départ pour un autre monde?

Vous le voyez, il n'y a pas de comparaison. Dans un cas, la banque ne rend que ce qu'elle a reçu plus un intérêt modique, dans l'autre c'est cent, deux cent et trois cents fois le montant que vous avez payé que la mutualité retourne.

Cela doit vous faire saisir l'importance considérable qu'il y a à appartenir à une société de secours mutuels, lorsqu'on en a vu de protéger soit des vieux parents, soit des jeunes frères ou soeurs, soit sa femme ou ses enfants.

Il ne faudrait cependant pas déduire de cet exemple irréfutable, que l'épargne dans les banques ne doit pas être pratiquée ni encouragée. Loin de là.

L'assurance sur la vie est une forme de l'épargne, c'est même la plus profitable, en maintes circonstances, mais elle ne dispense pas de l'autre, qui peut même à un moment donné vous aider à acquitter vos contributions ou vous permettre de vous établir un jour.

Si vous le pouvez, pratiquez donc les deux grandes formes de l'épargne; l'assurance mutuelle et la banque; mais si vous ne pouvez vous adonner qu'à une des deux formes choisissez résolument celle de l'assurance dans une bonne société, parce qu'elle seule, quoiqu'il arrive, pourra transmettre à vos héritiers, le montant intégral que vous vous proposiez de leur laisser.

## INCIDENT DE CONCOURS

Au milieu du mois dernier, en plein concours, un membre de mon cercle vint me voir, avec un candidat: "Je vous amène, dit-il un nouveau sociétaire et je voudrais qu'il eût de vous les renseignements nécessaires avant d'entrer dans l'Alliance Nationale; quant à moi si j'aime bien votre société, je la connais très peu, ou pour mieux dire j'en connais tout juste le secrétaire à qui je verse mes contributions."

Cet aveu d'ignorance que j'ai entendu trop souvent dans la bouche de mes confrères m'humiliait bien un peu, mais je n'en laissai rien paraître. Tout en cherchant ma liste des taux, statuts, cartes de présentation j'examinai à la dérobée le nouveau venu.

C'était un homme d'une trentaine d'années, cheveux en broussailles, regard effronté et fureteur, machoire longue et mince, et pour compléter cette physionomie de renard l'air fin mais d'une finesse voisine du truc.

Je posai alors distraitement, tout en faisant cet examen, quelques questions banales, sur l'âge, sur la situation, sur l'état de santé du candidat, ainsi que sur les sociétés auxquelles il appartenait, etc...

Lui, me répondit rapidement et avec une satisfaction non dissimulée: "Oui, je voulais joindre une autre société, mais c'est surtout pour l'assurance et les bénéfices en maladie, car j'appartiens déjà aux sociétés des Cx, des Oxx, qui sont surtout bonnes pour la protection qu'elles accordent à leurs membres!"

"Pardon, dis-je surpris, mais la première condition essentielle pour être admis dans l'Alliance Nationale c'est d'être catholique!"

"—Je le suis autant que vous, répliqua-t-il, j'ai même un de mes parents qui est prêtre!..."

"—Votre cousin n'est pas candidat que je sache, nous n'avons pas à nous occuper de son cas, fis-je un peu interloqué. Quant au vôtre, il est tout réglé d'après les avis de notre archevêque et les encycliques de Léon XIII. Certes, vous êtes libre d'appartenir aux sociétés que vous voudrez, mais vous ne pouvez en même temps vous réclamer de la sainte Eglise qu'elles combattent, vous ne pouvez en même temps servir deux maîtres!"

J'attendais une réponse gênée ou timide, au lieu de cela, tout ce qu'il y avait d'erreur dans cette pauvre tête égarée éclata, mais sur un ton de leçon bien apprise:

"Je le savais, vous condamnez les Cx, les Oxx, parce que ces sociétés sont secrètes, l'Eglise elle-

même pourtant est pleine de secrets; vous les condamnez parce qu'elles n'ont pas de chapelain qui les mène à sa fantaisie et à qui elles donneraient comme vous la moitié de ses revenus. Je ne suis pas franc-maçon, mais les prêtres en ont trop, les Sœurs ont fini de quêter et nous ferons, comme en France, rendre gorge à ces exploités du peuple!" s'écria-t-il.

Cette fois je coupai court à ce discours impie, cette allusion aux malheurs des catholiques français et cette attaque contre notre clergé et nos religieuses me remplit d'indignation. Quelqu'un aurait outragé ma mère que je n'aurais pas été plus énergique, plus emporté dans ma réponse. Je crois même que je fus éloquent. Car, pendant un quart d'heure, tout ce que la conduite de ces lâches persécuteurs, qui après avoir exilé les religieux dépouillés les autels avaient encore essayé de chasser Dieu de la France, avait autrefois soulevé en moi d'amertume et de dégoût, je le lui jetai à la face; je lui rappelai avec fierté les actions héroïques de notre clergé canadien qui avait été si longtemps le Seul soutien de notre race; puis répondant à son éloge des sociétés de protection, je lui criai l'orgueil que j'avais d'appartenir à nos sociétés catholiques où nous nous aimions suivant le conseil du Maître, où je savais en plus ne pas côtoyer les juifs et les ennemis de ma race en même temps que ceux de ma religion, où je n'avais pas à obéir aveuglement au mot d'ordre de la destruction de tout ce que nos pères nous ont conservé par leurs luttes courageuses! "Et les candidats que j'ai présentés jusqu'ici, dis-je enfin presque durement, ont eu assez d'honneur pour placer la religion et la nationalité bien au-dessus de votre prétendue protection!"

Mais mon homme était têtue ou sa leçon n'était pas toute récitée, car il me répondit en souriant narquoisement de l'effort que je venais de fournir: "Vous êtes comme mon père dans le vieux temps! Il n'a jamais voulu avoir d'autre société que l'Union St-Joseph!"

"Monsieur, dis-je en colère, vous auriez dû vous en tenir à la simplicité de votre père, au lieu de vous moquer de son ignorance; vous auriez dû imiter son patriotisme en encourageant nos institutions au lieu d'aller porter aux loges, vos économies en même temps que votre foi et votre honneur!"

Cette fois il comprit... Car penaud il s'excusa et partit. J'ai su depuis qu'il avait découvert que mon dévouement était motivé par le salaire que je retire chaque année, comme secrétaire de mon cercle... C'était la flèche du Parthe!... Quoi!... Quelqu'un de vous, messieurs, sait-il ce que cela représente, je ne dis pas en honneur ou en responsabilité, mais en écus sonnants, ce salaire, ce magnifique salaire de secrétaire d'un cercle!

Certes, la découverte de mon Cx, de mon Oxx est au moins aussi originale que celle de C. Flammarion qui a révélé au monde les moeurs des habitants de Mars!

Quant à mon pauvre confrère, je crois qu'il ne me pardonnera jamais d'avoir refusé son candidat et surtout de lui avoir fait perdre sa prime!

A suivre.

JEAN RADAU.

La moyenne des théâtres incendiés au cours de la dernière moitié du dernier siècle a été de 48 par année.

\* \* \*

La tête de la statue du dieu de la guerre, érigée à Tokio, Japon, peut contenir 20 personnes. Elle est en bois.

## REGIME DE VIE POUR LE TUBERCULEUX

Les personnes qui toussent, ou qui s'enrhument facilement et fréquemment doivent suivre un régime hygiénique dont les points principaux sont: —La vie au grand air,— La suralimentation,—Le repos absolu,—Et la surveillance médicale.

Discutons chacun de ces points séparément.

La vie au grand air:—Cela veut dire passer non moins de huit heures tous les jours dehors. Cela veut aussi dire qu'on ne doit jamais rester dans une chambre ou une maison sans ventilation. On doit s'assurer de l'air frais en quantité par la fenêtre ouverte, en été et en hiver. On doit vivre dans l'air pur et frais nuit et jour. (L'air de la nuit est salubre; qu'on tienne toujours la fenêtre ouverte.) Pour suivre exactement ce régime, on doit éviter les salles où il y a foule, les rassemblements de toutes sortes; pas de salle de danse, pas de fumoir, pas de buvettes, pas de théâtre ou d'assemblée publique dans un endroit fermé.

La suralimentation:—On a besoin de beaucoup de nourriture et on doit manger plus fréquemment que lorsqu'on est en pleine santé. Le régime doit être à peu près le suivant:—En s'éveillant, qu'on avale un oeuf cru et frais, avec un soupçon de jus de citron, et qu'on fasse attention que le jaune de l'oeuf ne soit pas brisé.

Au lieu de se lever tout-de-suite, après avoir pris l'oeuf, il vaut mieux rester au lit pendant vingt minutes ou une demi-heure. On peut déjeuner selon son habitude environ une heure après. Le matin, si l'on a soif, il est bon de boire lentement un verre de lait. Avant le dîner, un oeuf cru avec du citron donnera un bon appétit. L'après-midi on prendra du lait froid, ou du thé avec un gâteau ou une tartine au beurre, etc. Le souper ne doit pas être trop généreux, mais suffisant tout de même pour satisfaire l'appétit. Un verre de lait chaud au coucher assurera d'habitude une bonne nuit. Votre médecin traitant vous dira quelle nourriture particulière vous aurez encore besoin.

Le repos absolu:—Ceci est une expression souvent mal employée. Elle peut signifier beaucoup ou peu.

La voix et la gorge doivent participer au repos. Les séances dans la chaise longue doivent être parfois interrompues par des promenades d'environ cent pas ou peut-être plus, si le médecin le conseille. Le retour à la vie active et à l'exercice doit être graduel et très lent, on ne doit jamais l'essayer sans la permission du médecin traitant.

La surveillance médicale:—Ceci est sans doute le plus important des points que nous ayons à considérer. Les symptômes varient dans la tuberculose pulmonaire d'une semaine à l'autre, et doivent être traités avec intelligence. Le médecin seul peut faire cela. Il s'intéresse à votre bien-être, que vous puissiez le payer ou non. On ne peut pas vous enjoindre trop fortement de n'avoir rien à faire avec les médecines patentées, les panacées, etc., car, lorsque vous réaliserez que vous avez eu tort, il sera probablement trop tard pour avertir les autres. Fiez-vous à votre médecin, et vous le trouverez votre meilleur ami. Son intérêt pour vous ne cessera pas lorsque vos moyens seront épuisés.

Le plus grand danger pour le tuberculeux est celui de se réinfecter. Le malade est un danger pour lui-même, car son expectoration, si elle n'est pas sûrement détruite, devient pour lui une me-

nace continue. Pour éviter l'infection on ne doit jamais cracher dans son mouchoir, ou avaler les crachats. Il faut toujours se servir d'un crachoir spécial.

Pendant qu'on tousse, il est important qu'un chiffon de linge ou de gaze mouillé de quelque solution antiseptique soit tenu devant la bouche, afin que les particules chargées de bacilles ne soient pas projetées dans l'air, devenant ainsi une source de danger. Evitez de tousser, si la toux n'est pas absolument nécessaire. Ceci est très important.

On doit blâmer l'habitude de fumer, et d'absorber fréquemment des boissons alcooliques. Il ne faut jamais se fatiguer. Si vous faites quelque travail, cessez au moment où vous commencez à transpirer. Tenez bien secs vos pieds et votre corps. Vous pouvez "faire la cure d'air" par tous les temps si vous vous protégez contre le vent, la pluie. Vous pouvez vous guérir dans tous les climats, quoi qu'on admette généralement que les guérisons obtenues dans des climats froids soient plus durables. Il faut coucher seul. Respirez toujours par le nez, et prenez quelquefois, très lentement, trois ou quatre aspirations profondes, dans l'air frais. La vie à la campagne est préférable à cause de la pureté de l'air.

## ENCYCLOPEDIE

Edison employé près de 200 femmes.

\* \* \*

Londres a 1,028 bureaux de postes.

\* \* \*

La population de Londres double en 45 ans.

\* \* \*

Les perles blanches prévalent en Europe; en Chine, ce sont les jaunes.

\* \* \*

Tous les soldats allemands doivent apprendre à nager.

\* \* \*

Quatorze livres de bon foin nourrissent un mouton pendant une semaine.

\* \* \*

Les cercueils chinois sont imperméables.

\* \* \*

Le Greater London se compose de 928,008 maisons.

\* \* \*

Un lac d'eau chaude a été découvert à 300 pieds au-dessous des Boise City, Idaho, E.-U.

\* \* \*

Les souverains anglais règnent sur un plus grand nombre de mahométans que les souverains de la Turquie.

\* \* \*

Il n'y a que 4 p. c. du sol de la Grande Bretagne qui soit boisé; en Russie il y en a plus de 42 p. c.

\* \* \*

Bien que l'Islande ait été découverte 400 ans avant Jésus-Christ, elle n'a été colonisée que 874 ans après.

\* \* \*

La valeur des bois et forêts de la Grande-Bretagne est estimée à 170 millions.

\* \* \*

Londres compte environ 34 milles de rues, soit environ deux fois plus que Paris.

\* \* \*

Il n'y a pas trente ans, Winnipeg, appelé Fort Garry, comptait à peine cent habitants, et, aujourd'hui, sa population est de 101,000 âmes. Avant dix ans, elle aura doublé et triplé ce chiffre. On y parle actuellement quarante langues.

EXTRAIT DE LA CAUSERIE SUR LA FOI  
(Le P. Van Tricht)

A l'heure des tourments du coeur et de l'âme devant une de ces crises morales qui énervent et mettent bas le plus fier courage, devant ces morts qui, comme l'ongle se sépare de la chair déchirent nos coeurs en deux, devant ces ruines totales qui, soudain, inexorables et impitoyables, font rouler un malheureux des fiers sommets de la fortune dans les bas-fonds de la pauvreté et de la misère, devant ces douleurs-là, devant toutes les douleurs inséparables de l'âme humaine, que reste-t-il à l'homme, sans la Foi? Une chose, une seule, je le dirai sans ambages: le suicide!

Aussi, voyez comme il y recourt... voyez, dans vos journaux, ces malheureux: ces vieillards, ces hommes, ces jeunes gens... qu'il même ces pauvres filles, à vingt ans, à quinze ans, se coupant la gorge avec un rasoir, se pendant à une traverse de grenier, se logeant une balle dans la cervelle ou, du haut d'un pont, se jetant dans le fleuve!

Ils en finissent avec la vie! il ne leur vaut plus la peine de vivre.

Quand l'homme sent son mal sans remède, quand tout effort est inutile tout espoir vain, quand sa vie est à jamais gâtée, quand vivre lui devient une torture, pourquoi n'en finirait-il pas?

Où! l'on peut en finir, de cette vie; mais de l'autre?... Et les voilà, comme tantôt, tombant entre les redoutables mains du Dieu vivant!

La Foi l'eût consolé; elle lui eût appris les douceurs de la résignation et les joies de l'espérance.; elle lui eût montré combien la vie passe vite, bien triste et désolée, et comment elle conduit à l'autre... la vraie vie, la patrie du bonheur... elle lui eût mis sur les lèvres ces paroles simples et sublimes pourtant: "il n'arrive que ce que Dieu veut, et Dieu est bon."

Oh! non! ce n'est pas à la mort seulement que la Foi est précieuse, elle l'est à la vie, car la vie est douloureuse, et la Foi est l'unique consolatrice!

De toutes les douleurs humaines, la plus cruelle, la plus déchirante, la plus touchante et j'ajouterai la plus vénérable, est la douleur d'une mère qui vient de perdre son enfant!...

Mon coeur s'émeut à la pensée de ce que Dieu m'a fait voir, entendre et pour ainsi dire toucher du doigt. Il a mis sur le chemin de ma vie cette mère en deuil, pâle, désolée, levant au ciel des mains sans courage et des yeux,—si jeunes pourtant!—que les larmes ne quittaient plus.

J'ai vu Rachel pleurant son enfant, et ne voulant pas qu'on la console, parce que son enfant n'était plus.

Peut-être me sera-t-il donné de vous montrer un jour ce qui se passe dans ces âmes qu'un deuil éternel a enlacées dans ses plis!

Eh bien parfois le malheur s'acharne sur elles et les frappe avec je ne sais quel raffinement.

Une jeune fille très riche, épouse un jeune homme très riche aussi; tous deux appartiennent aux rangs élevés de la société; la fortune, la beauté, l'honneur du nom, tout leur est donné avec surcroît. — Ce n'est point un roman que je vous conte ici, c'est une histoire:

elle vient d'avoir, ces jours-ci, son dernier acte et son dénouement.

Après quelques années, le mari court à l'aventure et abandonne sa femme; il part à l'étranger avec une malheureuse. Sa pauvre femme reste seule dans les grands salons de son hôtel, délaissée toujours aimante, elle!... et pourtant, innocente, avec l'aiguillon de sa blessure, la honte du déshonneur qui la martyrisait.

Elle avait un fils, un unique enfant, et, se repliant sur lui, chétif, elle retrouvait un appui dans la vie... ainsi, dans les forêts, un arbre qui chancelle se repose doucement sur un rejeton éclos à ses pieds.

L'enfant grandissait sous l'oeil de sa mère... on les voyait toujours ensemble: lui, naïf, ignorant du malheur, jouissait de la vie; elle, soucieuse, le contemplait avec un sourire mélancolique. Quand on les rencontrait, la mère et le fils, dans les rues de la ville, le coeur saignait comme à la vue d'une grande infortune!...

Eh bien, à dix-sept ans, l'enfant vient de mourir!

Et la mère, maintenant!

O vous qui ne croyez point, que direz-vous à cette femme?

Quels mots aurez-vous pour rendre un peu de force à son coeur... et lui faire supporter la vie?

Allez donc lui dire sur son fils mort les belles découvertes de votre raison et les théories de votre science!

Ecoutez la clameur qui retentit dans ce grand palais, morne comme une tombe:

"O mon fils, mon bel enfant, qu'es-tu devenu? réponds-moi. Tes yeux ne me regardent plus, tes lèvres ne veulent plus me sourire. Oh! comme il est immobile, mon enfant! comme il est froid, son petit corps!... Oh! Oh!... je n'avais que toi, moi, sur la terre... Où es-tu, mon fils? réponds-moi, je t'en supplie! ne laisse pas ainsi ta mère."

Répondez, à cette mère, que vous ne savez pas où est son fils, que vous n'en pouvez rien savoir, que la seule chose assurée, c'est que ce petit corps froid, tout mouillé de ses baisers et de ses larmes, s'en ira bientôt en une poussière méconnaissable et de vil prix. Dites-lui cela, s'il vous plaît.

"O mon bien-aimé, est-ce donc vrai que je ne te verrai plus jamais, jamais?... Est-ce vrai que je ne t'entendrai plus?... ta voix était si douce à mon oreille et si mélodieuse! Oh! dis-moi que je te reverrai, que je t'entendrai encore. Pourquoi t'ai-je mis au monde, si c'était pour te perdre ainsi?... Oh! que ne suis-je morte avant toi, si je ne dois plus te revoir!"

Dites-lui, Messieurs, à cette mère, que sur toutes ces questions-là votre philosophie et vos sciences sont muettes, que vos expériences et vos observations ne vont pas au-delà de ce petit cadavre...

Ah! qu'il est consolant, votre "Je ne sais pas, je ne puis pas savoir!" et que vos doctrines vont bien au pauvre coeur déchiré de l'homme! Et qu'avez-vous autre chose?

Allons, allons, vous qui persifiez la Foi, vous les forts et les grands coeurs, parlez! Qu'avez-vous autre chose?

"O mère qui pleurez, lui dirait la Foi, ne vous désolerez pas comme ceux qui n'ont pas

d'espérance! Votre enfant, votre bien-aimé vous sera rendu. Son âme blanche a pris son vol vers la patrie des anges! du haut du Paradis de Dieu, elle continue à vous aimer comme elle vous aimait. Votre place est marquée là, ô mère désolée, votre fils vous y attend! courage! le revoir est proche!... chaque jour qui passe en avance l'heure, et là, réunie à lui, vous ne saurez plus ce que c'est ni la séparation, ni l'absence, ni la mort. Là, toute larme est tarie, toute douleur s'éteint, toute souffrance s'oublie, car c'est le ciel de la paix, du bonheur et de l'éternel amour!"

Voilà les vraies paroles vivifiantes, le vrai baume pour guérir nos déchirures, le doux oreiller où s'endort la douleur!

Vous le voyez donc, Messieurs, en rejetant la Foi, l'homme ne joue pas seulement la vie d'en haut, il jette encore au vent les seules forces de la vie présente. En fermant son oreille à la Foi, du même coup il ferme son coeur à l'Espérance.

Et ce n'est pas tout.

Je serai bref sur ce dernier point; je ne veux que l'effleurier.

L'homme n'est pas seul en ce monde: il vit avec les autres hommes dans cette grande famille qu'on appelle la société. On a beaucoup rêvé, on rêvera beaucoup encore sur l'état social; on a imaginé, on imaginera des théories et des systèmes; toutes ces conceptions importent peu. Le fait est que, dans la société humaine, il y a toujours eu, il y aura toujours des gouvernants et des gouvernés, des forts et des faibles, des grands et des petits, des riches et des pauvres. La paix, dans cet état de choses fatal, n'est possible qu'à la condition que voici: c'est que le gouvernant, le fort, le grand, le riche sache respecter, aimer et secourir le gouverné, le faible, le petit, le pauvre, et à cette autre condition, bien plus souveraine, à savoir que le gouverné, le faible, le petit, le pauvre se résigne!

Se résigner, Messieurs, se résigner à obéir et à servir, se résigner à vivre petit et humble, se résigner à souffrir le froid et la faim, c'est dur! Se résigner à souffrir ainsi pour soi, soit encore; mais, quand on est père, se résigner à voir ses pauvres petits enfants destinés à vivre la même vie, à traîner le même boulet, à se résigner aussi, les petits... laissez-moi vous le dire, c'est cruel!

"Et pourquoi, après tout, pourquoi, moi, suis-je le pauvre? et mon voisin, le riche?... Pourquoi mes enfants portent-ils des haillons? les siens des soieries et des fourrures?... Pourquoi?... Pourquoi est-ce à moi et aux miens à pleurer de faim, tandis que lui et les siens sont gorgés de délices? Est-ce que je ne le vaudrais pas, moi, le riche?... est-ce que mes enfants ne valent pas ses enfants?"

La Foi répondra à ce pauvre, à ce petit, à cet humble qui souffre; elle lui donnera la résignation et le courage; elle lui montrera dans la vie à venir les compensations aux douleurs d'ici-bas.

Mais vous qui ne croyez pas, que lui direz-vous? Voyons, qu'avez-vous à lui dire? Ah! j'entends: vous lui direz ce grand mot des philanthropes:

"Travaille, tu as des bras; travaille, tu deviendras riche à ton tour."

Mais vous savez bien que cela n'est pas vrai, cela! Vous savez bien qu'il ne suffit pas de travailler pour devenir riche et jouir!...

Comment!...

Vous n'avez pas rencontré ces malheureux qui, avec larmes, implorent le travail... et le travail ne vient pas?...

Vous n'avez jamais rencontré ce père de famille qui, durant vingt ans, trente ans, a travaillé à la sueur de son front, courageux et vaillant, et n'a jamais su monter plus haut que son pauvre atelier ou sa petite boutique?...

Vous n'avez jamais rencontré ces ruinés qui avaient réussi un jour, puis, confiants, avaient livré à vos banques le fruit de leurs sueurs, et, soudain, se sont vu ravir toutes leurs espérances, dans une catastrophe?...

Vous n'avez jamais rencontré ces maudits du sort qui ont tenté toutes les entreprises, essayé de tous les chemins, et à qui rien n'a réussi?... Et vous leur direz: "Travaille, tu as des bras; travaille, tu deviendras riche, tu deviendras puissant, tu deviendras fort" Mais c'est une déraison!

Et vous n'avez rien autre chose à lui dire?

Eh bien, s'il n'a pas la Foi, je comprends que la rage le prenne!... La vie présente lui échappe, et il n'a d'espoir qu'en elle; il faut qu'il se hâte, car elle passe; s'il veut jouir à son tour, qu'il se presse... "A moi! à moi! les pauvres, les petits, les humiliés! Il faut que cela cesse! Sus aux forts, aux riches, aux fiers et aux puissants! A notre tour maintenant!" C'est le peuple en révolte... Vous qui n'avez pas la Foi, qu'allez-vous dire à ces révoltés?

Vous allez aligner des gendarmes et des soldats, et, si le flot monte, trois fois vous ferez sonner le clairon, pour les sommations d'usage, et après: "Feu sur les petits! feu sur les pauvres! feu sur les misérables!"

Peut-être triompherez-vous! C'est une question de fusils et d'adresse au tir. Mais, même en triomphant, que devient votre société chancelante?

Ce qu'elle devient? A l'habit près, une tribu de sauvages!

#### L'OEUVRE D'UN CURE CANADIEN

Peuple conquis, formés à la dépendance sous plus d'une forme, toujours tenus sous une tutelle ou sous une autre, repoussés systématiquement en toute occasion à l'arrière-plan, élevés et maintenus dans une absence presque absolue d'initiative, loin de tout souffle extérieur et comme isolé dans le monde moderne, les Canadiens avaient vu s'effacer leur caractère national, l'individualisme et la volonté propre qui distinguent les peuples libres.

Ils se savaient et ils se sentaient trainés à la remorque, et ils se considéraient eux-mêmes comme en dehors du mouvement général. Que de fois n'a-t-on pas entendu répéter des phrases qui impliquent un aveu personnel d'infériorité, comme celles-ci et d'autres semblables: "Pour un petit canadien, ça n'est pas trop mal, n'est-ce pas?— Ah! cela est bon dans les vieux pays...; mais ici dans le p'tit Canada!... Des savants, des ingénieurs, des écoles spéciales pour ceci, pour cela... c'est superbe en Europe ou aux Etats-Unis, mais qu'est-ce qu'on a besoin de cela, nous autres?... De là à une apathie extrême, à une excessive timidité, à l'absence de désir, de volonté d'élever le

niveau général, de marcher de pair avec les autres peuples et de prendre rang sur notre globe, il n'y avait pas même un pas à franchir, c'était fait.

\* \* \*

C'est à l'époque où le vieil esprit subsistait encore, où d'étroites bandelettes emprisonnaient encore le corps social canadien, que le curé Labelle arrivait dans la paroisse de Saint-Jérôme, dont il était appelé à prendre la direction. Nous venons de le voir c'était une paroisse à peine arrivée à l'adolescence, qui ne soupçonnait en rien la mission qu'elle était appelée à remplir dans l'établissement du nord laurentien, qui s'essayait, encore novice, à quelques industries élémentaires, comme moulin à scie et à farine pour des usages purement locaux, et qui ne renfermait en tout et partout qu'une population de huit à neuf cents âmes, disséminées sur une immense superficie.

Une centaine de maisons distribuées le long d'une avenue longue, droite, large et bordée d'arbres touffus dans les cimes en se recourbant se rejoignent presque, de façon à former un dôme au-dessus des passants, tel était alors le village de Saint-Jérôme.

Cette avenue, ressemblant à un tunnel de feuillage allait en s'éclaircissant graduellement et s'ouvrait sur les terres encore à moitié incultes qui précédaient les premiers contreforts des Laurentides. A gauche coulait la rivière du Nord, venue discrètement des montagnes et coulant entre les rives tranquilles, après s'être précipitée plus haut en une douzaine de cascades dont on entendait le grondement lointain comme un tonnerre confus. Des deux côtés de la rivière courait une campagne onduluse, rayée de longs coteaux sinueux et gonflée ça et là l'énormes mamelons qu'avait polis la charrie et qu'emprisonnaient les champs de foin, de blé, d'orge, de sarrasin et d'avoine, de jour en jour s'élargissant et refoulant leur barrière de souches et de roches.

On avait comme un reflet affaibli des sombres forêts et des épaisses montagnes qui répandaient au loin leur ombre farouche, et l'on aspirait les dernières senteurs des lacs aux contours mystérieux, que le vaste Nord retenait ensevelis, et où depuis la création, se miraient les grands nuages qui passent, la douce et tranquille lune solitaire, les bois touffus qui se colorent de mille nuances étranges et saturent l'air de leur vigoureuse et pénétrante essence.

\* \* \*

Emu de ce spectacle d'une nature qui se montrait à lui dans toute sa féconde et puissante maternité, et, encore plus, comme saisi de cet esprit divinateur qui, à certains moments, agite et exalte les hommes appelés à quelque mission spéciale, le curé Labelle, après avoir eu le temps de regarder attentivement tout autour de lui, ne tarda pas à pénétrer les voiles de l'avenir et à pressentir l'incubation de tout un monde nouveau dans ce nord qui venait à peine d'être entamé.

En quelques semaines, il eut tout observé tout compris. Il vit ce que Saint-Jérôme deviendrait assurément un jour, dans un temps éloigné peut-être, si les choses étaient laissées à leur seule force, mais dans un temps rapproché, si l'homme voulait bien prêter la main à la nature. Il parcourut en l'étudiant toute la partie alors accessible de la vallée de la Rivière Rouge; il entrevit de mieux en mieux l'avenir qui s'y préparait, et quand il sentit qu'il pouvait démontrer aux autres ce qu'il apercevait clairement lui-même, il se mit à l'oeuvre. Il aborda le gouvernement et le public avec une ardeur, une opiniâtreté, une détermination formidables.

Ce fut une tâche gigantesque. Pendant dix ans, cent fois elle fut interrompue par les difficultés, par des déceptions, par les trahisons, par les résistances occultes, par les jalousies ameutées et souvent aussi par les sottises railleries de l'ignorance. Avec la constance inflexible des forts, avec la tenacité ardente de la conviction, le curé Labelle continua. Il entendait bien les honteuses clameurs bourdonner à ses oreilles, il entendait bien les glapissements mal étouffés de l'envie, il voyait bien s'agiter autour de lui toutes ces rivalités grossièrement dissimulées qui se mettent à l'encontre de tous les grands projets... il marcha toujours, il poursuivit son oeuvre sans relâche, sans voir pâlir un seul jour sa robuste foi, et comme le projectile, dont on a calculé la portée et mesuré la force, atteint sûrement son but, à travers tous les obstacles, le curé Labelle, après quelques années d'un labeur héroïque, atteignait ce qui était l'objet de sa mission, le peuplement et la fécondation de l'immense campagne qui se déroule en arrière de Montréal jusqu'aux dernières limites des cantons du nord.

ARTHUR BUIES.

#### QUESTIONS MUTUALISTES

Une société soeur, sous la pression de la majorité de ses membres, a décidé, il y a quelques années, d'abolir le supplément de contribution exigé des mineurs dans l'état du Montana. Or voici ce qui est arrivé: de 1890 à 1908 période durant laquelle les mineurs ont payé le même tarif que le reste des membres, cinq succursales dont les membres sont en grande partie des mineurs ont accumulé un déficit de \$177,347, autrement dit, ces succursales ont versé au fond commun de la société \$399,516, mais elles en ont retiré \$576,867. Aussi cette société a-t-elle résolu de cesser de faire affaire dans cet état et elle a profité de cette leçon pour rétablir un tarif spécial pour les membres qui exercent des emplois dangereux.

\* \* \*

Depuis quelques jours il n'y a plus une seule compagnie d'assurance aux Etats-Unis qui émet des polices sans restrictions quant au suicide de l'assuré. On en est venu à cette décision après avoir constaté par expérience que les polices sans restriction aucune étaient pleines de dangers.

\* \* \*

Un écrivain qui fait autorité en matière d'assurance, Mr. Walter Allen Rice, parlant de la classe de citoyens qui font partie des sociétés de secours mutuels aux Etats-Unis, dit: Dans chaque ville ou état de l'Union aujourd'hui, les hommes les plus éminents dans la vie publique, les gouverneurs d'état, les maires de ville, les membres du congrès, les sénateurs, les têtes dirigeantes des grandes manufactures sont membres des sociétés de secours mutuels.

Sous le régime de la mutualité, en 40 ans, pendant que \$1,000,000,000 ont été payés aux veuves et aux orphelins de membres décédés à un coût total n'exécédant pas pour défunts \$100,000,000. L'économie dans les dépenses sur l'ancien système d'assurance a été de plus de \$800,000,000 alors que les épargnes dans les fonds de réserve, requis pour les vies a été de \$900,000,000.

Ainsi en 40 ans, les mutualités ont remis aux veuves et orphelins de membres décédés \$1,000,000,000 et ont épargné la somme de plus de \$1,700,000,000 qui aurait été requis par l'ancien système.

# L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
"L'ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boite 2172  
Téléphone Bell Main : 255

## OFFICIERS GÉNÉRAUX

S. G. Mgr P. BRUCHESI, . . . . . Président Honoraire  
M. Chan. G. GAUTHIER, . . . . . Aumônier

### Bureau Exécutif

La Arène Lavallée C.R., . . . . . Président Général  
Jos. Contant, . . . . . Anc. Prés. Général  
A. G. H. Bégué M.D., . . . . . 1er V.-Prés. Gén.  
F. C. Laberge I.C., . . . . . 2em V.-Prés. Gén.  
J. D. Papineau, . . . . . Secrétaire Général  
A. St-Cyr, . . . . . Trésorier Général  
Théo. Cypriot M.D., . . . . . Médecin en Chef  
S. Beaudin C.R., . . . . . Aviseur Légal  
Eug. H. Godin, . . . . . Directeur  
Ernest Brassard, . . . . . Directeur  
J. W. Michaud, . . . . . Directeur  
L. O. Dauray N.P., . . . . . Directeur  
Fr Fauteux, . . . . . Directeur

Département d'Organisation et d'Inspection  
Chs Duquette, . . . . . Inspecteur en Chef  
Cam. Manseau, . . . . . Inspecteur  
G. H. Vaillancourt, . . . . . Organisateur

### Placements

A. ST-CYR, TRÉSORIER GÉNÉRAL  
HEURES DU BUREAU: 11½ A.M. à 12½ P.M.  
Percepteur (Art. 192)  
M. JODOIN, 17 PLACE D'ARMES  
MONTREAL.

## CA et LA

Lors des assemblées générales, annuelles et des élections, les orateurs, dans la plupart des cercles, ont exprimé le désir de voir augmenter l'effectif de leur cercle et leurs paroles ont été fort applaudies. Les mêmes vœux n'ont-ils pas été exprimés antérieurement dans certains cercles et leur effectif a-t-il varié pour la peine? Il serait temps de s'enquérir en certains cas si l'on parle pour parler ou si l'on parle avec la volonté d'agir.

\* \* \*

De tous les vices, l'ivrognerie est le plus incompatible avec la mutualité, car l'ivrognerie est incompatible avec l'économie, la décence, la santé et l'honnêteté, toutes qualités que doit posséder le vrai mutualiste.

\* \* \*

En mutualité comme en affaires, l'énergie est le grand moyen. Si vous voulez recruter, il faut chercher des candidats, il faut les renseigner sur l'Alliance, il faut les faire examiner, puis il faut les faire admettre, ce n'est qu'après cela que vous lâchez votre homme, mais non sans lui avoir dit de partir à la recherche d'un candidat, à son tour.

\* \* \*

Un cercle ne reste stationnaire que parce que personne ne s'applique à faire du recrutement. C'est le devoir du comité de régie de se trouver de bons recruteurs et de savoir les faire travailler.

\* \* \*

Une société de secours mutuels est une république idéale dans laquelle le pouvoir législatif et exécutif est sous le contrôle de tous les sociétaires.

# L'ALLIANCE NATIONALE

## NOUVEAU CERCLE

Cl. St-Clément No. 324, institué à Maisonneuve, comté d'Hochelaga, le 15 avril 1909, par M. J. E. Brassard, directeur, et organisé par M. Augt. Gagnon, avec le concours de M. Duquette, I. C.

Officiers:—Chapelain, Rév. M. A. Dubuc; Sub. P. G. Alfred Jacques; Prés. Omer Loiseau; V.-Prés. Lucien Provost; S. A., Auguste Gagnon; Séc.-Fin. Amédée Gélinas; Trés. Amédée Gélinas; Méd. Ex. J. F. A. Gatién; Comm. Elz. Surprenant; Introd. W. Latraverse.

## Nouveaux Bureaux de Perception

B. P. Mitchell No. 282.—Institué à Mitchell, comté de Drummond, le 6 fév. 1909, par G. H. Vaillancourt, R.P.P.G. et organisé par ce dernier.

Comité de surveillance:—Prés. MM, Noé Bélanger et Albéric Telmosse, Percepteur, Joseph Chapdelaine, Méd. Ex. H. Pelletier.

B. P. D'Aiguillon, No. 283:—Institué à Ste-Madeleine d'Outremont, comté de Jacques-Cartier, le 18 mars 1909, par C Duquette, I. C., et organisé par le Dr. J. L. Leprohon.

Comité de surveillance:—Prés. Rév. Z. Thérien et M. D. Lavoie et L. P. Lasnier, Percepteur, Art. Corbin.

B. P. St-Germain, No. 284.—Institué à St-Germain de Grantham, comté de Drummond, le 19 mars 1909, par C. Duquette, I. C., et organisé par le Dr. J. L. Leprohon.

Comité de Surveillance: Prés. I. P. Caron et MM. A. Vallée et P. Bergeron; Percepteur, H. Potvin; Md. Ex. A. DeSerres, M.D.

## CONDOLEANCES

Les cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:—

Cl. Plessisville No. 175.—A la famille de feu Eugène Custeau, à l'occasion de la mort de ce dernier.

Cl. Jeanne d'Arc No. 53.—A M. A. Chaussé, à l'occasion de la mort de son père. A M. Jos. Dufort à l'occasion de la mort de son beau-père.  
Cl. Charlemagne, No. 73.—10. A P. Lamarche, à l'occasion de la mort de son cousin; 20. à la famille de S. Hurteau, à l'occasion de la mort de ce dernier.

Cl. St-Charles, No. 10.—10. A M. Francis Morand à l'occasion de la mort de son père; 20. A M. Francis Moraud à l'occasion de la mort de son beau-père.

L'entretien de la flotte militaire anglaise coûte cinq millions de plus que l'entretien combiné des flottes française, russe et allemande.

## NOMINATIONS

### Substituts

Le président Général a nommé les confrères dont les noms suivent ses substituts auprès de leur cercle respectifs, savoir:

T. W. Michaud, M.D., Cl. St-Pacôme No. 215; Alfred Jacques, Cl. St-Clément, No. 324.

### Médecins-Examineurs

Le choix des médecins ci-après nommé a été ratifié par le Bureau Exécutif:

A. DesSerres, M.D., B. P. St-Germain, No. 284; J. F. A. Gatién, M.D. cl. St-Clément No. 324.

## Réintégration, Conversion en B. P. et Suspension

Cl. St-Antoine de Padoue No. 254, suspendu le 1er mars, réintégré le 20 avril.

Cl. St-Faustin, No. 283, converti en B. P. sous le nom de B. P. St-Faustin, No. 212, le 7 avril 1909.

## ACCUSES DE RECEPTION

St-Thomas de Joliette, 24 avril, 1909.

Reçu de l'Alliance Nationale, cercle St-Casimir No. 82, la somme de mille piastres en paiement du certificat de dotation No. 17425 de mon mari, Albert Lavallée.

Veuillez agréer mes remerciements pour l'empressement que vous avez apporté dans le règlement de cette réclamation.

Alexandrina Massé,  
Veuve A. Lavallée.

\* \* \*

St-Philippe, 30 janvier, 1909.

M. L. J. D. Papineau, S.G.  
Alliance Nationale.

Monsieur.  
M. A. LeBlanc, N.P., percepteur de votre bureau de perception m'a remis le chèque de cinq cents dollars (\$500.) que l'Alliance Nationale a émis à mon ordre en règlement de ma réclamation pour bénéfice d'invalidité absolue.

Je me fais un devoir en accusant réception de cette somme, de reconnaître que votre société m'a donné entière satisfaction par ce prompt règlement. Je dois ajouter que j'apprécie hautement dans le malheur qui me frappe, l'avantage qu'il y a pour un membre de la société de pouvoir retirer de son vivant la moitié du montant de son certificat de participation.

Veuillez me croire,  
Votre tout dévoué,  
(Signé), J. Maurice Legrand.

## NECROLOGIE

| No. | NOM                   | ADMISSION |                              |          | DÈCES       |          | Médecin Examineur |                    |                    |
|-----|-----------------------|-----------|------------------------------|----------|-------------|----------|-------------------|--------------------|--------------------|
|     |                       | Age       | Cercle ou B. P.              | Date     | Cart. Part. | Age      |                   | Cause              |                    |
| 567 | Maxime David          | 48        | Maisonneuve No. 61           | 30-12-94 | 1000        | 13-12-8  | 62                | Maladie de Cœur    | F. Sylvestre       |
| 568 | J. A. Edmour Marchand | 18        | St-Louis de Gonzague No. 164 | 6-4-2    | 1000        | 17-12-08 | 24                | Accident           | F. A. Dansereau    |
| 809 | Lafond Louis Art.     | 26        | Bruchési No. 135             | 7-8-3    | 1000        | 17-1-09  | 31                | Tuberculose pulm.  | Z. Comtois         |
| 870 | M. J. Ed. Desjardins  | 31        | St-Georges No. 69            | 28-11-99 | 1000        | 29-1-09  | 40                | Pièvre typhoïde    | P. Lussier         |
| 871 | J. H. Gust. Delisle   | 28        | St-Flavien No. 141           | 30-8-02  | 1000        | 29-1-09  | 35                | Scierose hépatique | Eug. Larue         |
| 872 | Joachim Ferrault      | 49        | Provencher No. 156           | 27-5-06  | 1000        | 2-2-09   | 32                | Angine de poitrine | J. R. C. Deonimier |
| 873 | H. Forget Dépatie     | 43        | Sacré-Cœur No. 6             | 25-10-05 | 500         | 8-2-09   | 46                | Syncope du Cœur    | J. A. Lapierre     |
| 874 | Albert Lavallée       | 25        | St-Casimir No. 82            | 28-9-03  | 1000        | 17-2-9   | 31                | Méningite          | P. Dalbec          |
| 875 | Stephen Hurteau       | 34        | Charlemagne No. 73           | 20-5-98  | 500         | 21-2-09  | 45                | Syncope cardiaque  | A. Dagenais        |
| 876 | Joseph Huppé          | 46        | Viger No. 227                | 3-5-05   | 500         | 2-3-09   | 51                | Cancer Estomac     | H. A. Quintal      |
| 877 | Honoré Boucher        | 41        | Arthabaska No. 263           | 22-10-06 | 1000        | 4-3-09   | 44                | Cancer Estomac     | R. T. Belleau      |



# L'ALLIANCE NATIONALE

- No 42-CL. ST-VINCENT, Montréal; S.A. J. E. Lachapelle, 1356 Ste-Catherine Est; S.F. J. H. Paquet-salle Larivière, 5 Dufresne, Réunions, 8 hrs p.m.
- No 44-CL. ST-LOUIS, Montréal; S. A., G. A. Mailoux, 900 Demoyon Est, S. F., Jos. de Vaudreuil, 500 St-Hubert, Réunions 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m. Salle Lévesque, 1180 h a.m.
- No 46-CL. RIGAUD; S.A., J. A. H. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins, Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hrs p.m.
- No 47-CL. JACQUES-CARTIER, Lachine; S. A., J. S. A. Eddy, S. F., Alb. Robert, Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Union, St-Joseph.
- No 60-CL. ST-GUILAUME, Co. Drummond; S.A., B. Sylvestre; S.F., L. A. D. Gauthier.
- No 61-CL. ST-JEAN-CHRYSOSTOME; S. A., E. Dérome, S. F., et Md. E., J. Toupin, Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p.m., salle du Conseil.
- No 63-CL. STEJUSTINE; S.A., Georges Despassand; S. F., N. Bédard, Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., chez M. Desiré Laumon.
- No 60-CL. SOULANGES, Les Cèdres; S. A. Roch Laroux, Cascades Point, S.F., C. Laboursidère, Réunions, dernier vendredi, salle Jos Montpetit, 8 hrs p.m.
- No 64-CL. NOTRE-DAME DE HULL; S. A., Horacio Brindley, S.F., et Md. E., Henri Bélanger, 154 Principale, Réunions salle Lafèche, rue du Lac, 2e et 4e, vendredi, 8 h. p.m.
- No 65-CL. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie; S. A., Bernard Forest; S. F., Geo. Dufort, N.P., Réunions, dernier mercredi, chez le notaire Dufort.
- No 66-CL. LAPRAIRIE; S.A., Alphons Duranseau, S.F., J. B. Hébert, Réunions, 4e lundi, chez M. Dam Gravel, 8 h. p.m.
- No 67-CL. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P., S. F., 2e et 4e lundis; L. A. Breton, S.F., 157 Cascades; Dr. J. A. Viger, Md. E., 74 Ste-Anne. Réun. 1er, 3e merc. No. 197 Cascades, 8h. p.m.
- No 69-CL. S. GEORGES, Maisonneuve; Nap. Houle, 306 Adam, Oscar Lussier, S. A., 21, 5e Avenue, S.F., Desroschères, S.F., 469 Letourneux. Réun. 1er et 3e lundis, 8 hrs p.m., chez M. Desiré Laumon.
- No 72-CL. ST-BARTHELEMY, Co. Berthier; Chagnon, Rév. Régis Ronin; Sb. P.G., Jos. Lafontaine, S.A., Art. Caron; Md. E. Landry; S. A., Wilf. Dufort; S.F., Ch. L'Heureux. Réunions, 2e lundi, 8 hrs p.m., chez M. Desiré Laumon.
- No 78-CL. CHARLEMAGNE, Ville St-Louis; Sb. P.G., J. P. Lamarche, N. P., 1429 St-Hubert; Prés. E. Mallette, 12000 Rivi. S. A., Léon DeFoy, 308 Est. S. F., et Md. E., L. N. Cadieux de Courville, 94 St-Jacques, Md. E., Ern. A. Laumon, 411 Av. M. Royal. Réunions, 1er et 3e mercredis, 92 Pontiac, 1180 h a.m.
- No 78-CL. ST-JEAN; S.A., G. Marier, 62 Jacques. Réunions; S.F., A. L'Écuyer, 46 Jacques-Cartier. Réunions, 2e et 4e lundis, 7 1/2 hrs p.m., salle Grégoire.
- No 79-CL. ST-BOURGET, A. Corsin, Md. E., 218 Maisonneuve; Tél. E. 3765. Réun. 2e, 4e merc. S. Catherine E.
- No 80-CL. PIERREVILLE; S. A., H. L. Shooner; S.F., R. Shooner. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., salle Shooner.
- No 82-CL. ST-SASIMIR, Co. Portneuf; S. A., L. Lacroix, S.F., et T., Ur. Bourque. Réunions, 2e et 4e lundis, 7 30 hrs p.m., salle Frenette.
- No 92-CL. ST-JOACHIM, Louisville; S.A., J. A. J. Bonhomme, S. F., Art. Desvallières, Réunions, 15 et 17e lundis, au no. 5, édifice Bellin, 8 30 h p.m.
- No 94-CL. M.-D. DES VICTOIRES, Québec; J. B. Lavoie, S. A., 8 Escalier Champlain; J. A. Gauvin, S. F., 3 Notre-Dame. Réun. dern. lun. 8.30 h. p.m., chez M. Desiré Laumon.
- No 100-CL. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauceville; S. A., E. O. Lemieux; S.F., et T., God. Lachance. Réunions, dernier vendredi, 7 hrs p.m., salle Lachance.
- No 101-CL. DE LA BEAUCE, St-Georges Co. Québec; S. A., S. F., S. Paquet. Réunions dernier dimanche, chez M. Lévesque, 1180 h a.m.
- No 103-CL. ST-BERNARD, Sorel; S.A., et S.F., P. Vanasse. Réunions, 2e dimanche, salle Vanasse.
- No 108-CL. CHAMPLAIN, Québec; Chagnelan, Rév. P. Pichet; Sb. P.G. et Md. E., P. E. Baré, 290 St-Jean; Prés. Jos. Rondeau, 418 St-Jean; S. A., J. N. Gagnon, 29 Berthelot; S.F., J. E. Rondeau, 418 St-Jean. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m. salle Montreuil, 87 Vauquelin.
- No 112-CL. DELORMIER; Prés. J. P. Lacroix, 784 Marie-Anne Est; S.A., Emile Guyon, Tétraultville, S.F., Théod. Fortier, 69 Garnier; Md. E., L. A. Lacombe, 1. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Vauquelin.
- No 114-CL. STEUSEBE, Montréal; S.A., Aug. Gamon, 22 Avenue, Viauville; S. F. et Md. E., J. A. Gauthier, 1222 Ontario Est. Réunions, 4e jeudi, salle Levesque, coin Lafontaine et Ibergville, 8hrs p.m.
- No 115-CL. NOTRE-DAME DE GRANBY; S. A., A. G. Gagnon, 1180 h a.m., salle St-Joseph, 1180 h a.m.
- No 117-CL. ST-AGUSTE, Montréal; S.A., J. A. J. Agnès; S.F., L. DesRosiers, 49 Cazalais. Réunions, 1er et 3e mercredis, 2283, rue Notre-Dame Ouest.
- No 118-CL. GARNEAU, Montréal; S.A., J. P. Vinet, 301 Chatham; S. F., Jos. Labelle, 89 Vinet. Réunions, 2e et 4e lundis, 45 Vinet, 8 hrs p.m.
- No 119-CL. ST-YVÈS; Chagnelan et Sb. P.G., M. le Cardinal, 1180 h a.m.
- No 120-CL. TRIFLUVIEN, S. F., Jacob; Md. E., E. Lacourtière. Réunions, 3e dimanche, 2 hrs p.m., salle Leduc.
- No 122-CL. DUVERNAY, Montréal; Chapelain et S. F., P. G. Rév. M. Beaudoin; Prés. J. A. Latrelle, 229 Duvornay; S.A., Joseph Ménard, 174 Duvornay; S.F., Léaault, 176 Duvornay; Md. E., Henri Campeau, 1807 Duvornay. Réunions, 4e jeudi, à la salle Duvornay, 1180 h a.m.
- No 123-CL. ST-PIERRE, Trois-Rivières; S.A., J. Leclerc, 87 Plaisan; S.F., et T., L. G. Jourdain, 32 St-Genève. Réunions, 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m., rue Voltaire.
- No 125-CL. STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN; Chapelain Rév. M. Bellefleur, Sb. P.G., Donat Barribeau, Prés., Wilf. Rivard; S.A., L. M. J. Thibault, S.F., et T., O. Duval; Md. E., F. X. Baril. Réunions, dernier dimanche, après la messe à la salle Massicoite.
- No 126-CL. STEDOUARD, Montréal; S.A., J. A. H. Bohémier, 736 Huntly; S.F., J. B. Beaudry, 2840 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle St-Edouard, 906 Beaubien, 8 hrs p.m.
- No 127-CL. OLLIER, Montréal; Prés., H. H. Guertin; S.F., L. Lapalme, 1161 St-Hubert; S.F., J. A. Chouinard, 577 Dorchester Est. Md. E., L. A. Gagnier, 236 St-Denis. Réunions 3e mercredi, Monument National.
- No 135-CL. BRUCHESI, Montréal; S.A., J. M. E. Larichère, 242 Montcalm, S.F., J. Arm. Reynault, 454 St-Christophe, Réunions, 8 hrs p.m.
- No 140-CL. CHICOUTIMI, S. A., D. V. Morrier; S.F., Alb. Lamontagne. Réunions, 1er vendredi, salle Château Saguenay, 8 hrs p.m.
- No 145-CL. S. PIERRE AUX LIENS, Ville S.-Pierre; J. G. Rufange, S. A., Eug. Gauron, S.F. et T. R. un. 2e dim., salle Gauron.
- No 146-CL. STE-MARIE, Montréal; S.A., Av. Bourbonnière, 204 St-Jacques; S.P., Jos. Marois, 228 Plessis. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Gareau, 248 Maisonneuve, 8 hrs p.m.
- No 148-CL. CHENIER, Montréal; Gaud. Guay, 701 Centre; S.A., Geo. Guay, S. F. et T., 325 Workman; Dr. Réun., 1er merc., 8 h. Caron, S.F. et T. M. 5677.
- No 149-CL. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal; Chapelain, Rév. M. Auclair, curé; Sb. P.G., O. Larose, 2387 St André; Prés., Not. Leclair, S.F., G. F. Forêt, S.A., E. A. Desroches, 119 Boyer; S.F., L. J. Rogée, 1180 h a.m.
- No 150-CL. LARTIGUE, Longue-Pointe; Sb. P.G., C. Bazinet; Prés. Jos. Vinet; S.A., C. E. Lucas; S.F., et T. P. Z. Guy; Md. E., J. P. Deschatelets. Réunions, dernier dimanche, 4 hrs p.m., salle Guy, Beauvillage.
- No 158-CL. LECLERC, Woonsocket, R.I.; S. A., James Fontaine, 195 Av. Gaulin; S.F., J. B. A. Savard, 478 Park Place. Réunions, 1er et 3e dimanche, 2 hrs p.m., 142 rue Bellin.
- No 159-CL. BELLEFleur, Central Falls, R.I., E. Lamontagne, S.A., 55 Hedley Av.; I. E. Desroses, S.F., et T., 68 Clay St. Réun. 1er jeudi, 7.30 h. p.m., salle S. J. B. Gagnier, 1180 h a.m.
- No 160-CL. VERDUN; S. A., J. A. A. Leclair, 133 Rue de St-Marc, salle St-Onge, 17 de l'Eglise, Réunions, 2e et 4e mercredis, 2e Mullarkey, 8 hrs p.m.
- No 162-CL. STE-SCHOLASTIQUE, S.A., Jos. Savigne; S.F. et T., Paul Em. Rochon. Réunions, dernier mercredi, salle du Marché, 8 hrs p.m.
- No 168-CL. DOLLARD, Montréal; S.A., A. E. Sénéchal, 72 Shearwater, 2e, 4e mar., 30 Hibernia. Réunions, 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m., salle Union, 500 Wellington.
- No 170-CL. LEON XIII, Montréal; S. A., J. E. Beaulieu, 692 Montcalm; Md. E., G. A. Ricard, 473 St-Denis; Assemblée, 4e vendredi, 149 rue Berri.
- No 171-CL. CREMAZIE, Ville St-Louis, J. N. Girard, P. 23 Boyer; Osc. Désautels, S.A., 1796 St-Laurent, Alex. Drouin, S.F., 505 Blvd St-Joseph; Dr. E. Peltier, Md. E., 1830 S. Laurent. Réun. 2e, 4e mar., Edifice Bq. des Marchands, 8 h. p.m.
- No 172-CL. CONTANT, Montréal; Prés. Alc Dalpé, 470, St-André; S. A. Edr. Durette, 62, Parc Lafontaine, S. F., Ern. Laquerre, 452, Laguchetière Est, Md. E., J. E. Bastien, 176 Visitation, Tel Bell Est, 3424. Réunions 2e et 4e mercredis, 567 Dorchester Est, 8 hrs p.m.
- No 174-CL. ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis, Chapelain, Rév. A. J. Préfontaine; Sb. P. G., Dieud. Juteau, 1019 Clark; S.F., et Trés. H. Paradis, 1358 St-Dominique; Md. E., J. G. Dugas, 2860 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Club Marci, 89 Beaubien.
- No 177-CL. PAPINEAU, Montréal; S.A., R. Huberdeau, 1947 Ste-Catherine Est; S.F., J. A. Favreau, 15 Dufresne. Réunions 1er et 3e lundis, salle Larivière, 5 Dufresne, 8 hrs p.m.
- No 179-CL. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, S.A., et S.F., Anatol. Beaubien. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 8 00 p.m.
- No 182-CL. RACINE, Weedon; S.A., S.F. et Md. E., P. O. Lemieux. Réunions, 3e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 7.30 p.m.
- No 183-CL. ST-PROSPER S.A., J. P. Houde, S.F., et T., Md. E., F. X. Massicoite. Réunions, 2e mercredi, 7.30 hrs p.m., salle Publique.
- No 186-CL. ST-ALPHONSE, Thetford Mines, S. A. S. F., et T. C. S. Vaillancourt; Réunions, dernier dimanche, chez Perron, 3.90 hrs p.m.
- No 187-CL. ST-APOLLINAIRE, S.A., Emile Rousseau, S.F., et T. Beni. Demers. Réunions, dernier samedi, ou ouvert à 7 hrs p.m.
- No 188-CL. LE GARDEUR, St-Antoine de Lotbinière; S. A., Geo. Garneau; S.F., Ch. Bergeron, Les Fonds. Réun. dernier jeudi, au presbytère; 7 hrs p.m.
- No 189-CL. ST-DESIRÉ, Bécancour; S.A., David Champagne; S.F., J.R. Ouellette. Réunions, 3e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1 h. p.m.
- No 189-CL. ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Halifax, S.A., S.F., et T., Alfred Roberge. Réunions, le 28 du mois, salle Roberge, 8 hrs p.m.
- No 194-CL. ST-BERNARDIN, Waterloo; S.A., M. Bourgeois; S.F., Léon Racicot. Réunions, 3e dimanche, 1 h. p.m., salle de la Fabrique.
- No 195-CL. DUMOULIN, Yamachiche; S. A., et S.F., A. J. Descoteaux. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., salle Descoteaux.
- No 197-CL. LA SALLE, Montréal; S. A. H. Emile Duquette, 76 St-Ferdinand; S.F., J. O. Duquette, 117 St-Augustin. Réunions, 1er et 3e mercredis 8 hrs p.m., salle de l'Union St-Joseph, 1822 Notre-Dame Ouest.
- No 199-CL. ST-BAZILE, Co. Portneuf; S.A., Alf. Richard, S.F., Jos. Genest. Réunions, dernier lundi, 7.30 hrs p.m., 3e Jacques.
- No 200-CL. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner; S. A., Théodore Goyette; S.F., et T., J. B. Morin. Réunions, 2e dimanche après la messe, salle Forestiers Catholiques.
- No 201-CL. FIE X, West Shefford; S. A., et S.F., J. A. Gagnon. Réunions, dernier jeudi du mois, à la salle Elm Grove 8 hrs p.m.
- No 206-CL. LAFONTAINE, Montréal; Sb. P.G., P. Tremblay, 509 Centre; Prés. L. N. Riendeau, 87 Chateauguay, et Md. E., J. W. Collette, M.D., 347 Centre, S.A., P. Dulude, 739 Charlevoix, S.F., E. Beaudoin, 14 Ave. Lachine, Réunions, 2e et 4e lundis, salle Picard, 772, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.
- No 207-CL. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe; S.A., J. O. Vésina; S.F., L. E. Charron. Réunions, 4e dimanche, après la messe, chez M. W. Bousquet, Président.
- No 208-CL. ST-OURS, Co. L'Assomption; S. A., et Md. E., Richard, N.P., S.F., et Md. E., J. H. A. Larose. Réunions, 3e dimanche, 11 h a.m., chez M. Richard, N.P.
- No 209-CL. COURCELLES, Co. Beauce; S.A., Uld. Allard, S.F., et T. Nap. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 3h. p.m., chez M. le sec-financeur.
- No 210-CL. ST-VITAL, Lambton; S. A., Valm. Deveau; S. F., Elzéar Deveau. Réunions, 8ème dimanche à la salle publique; 2e et 4e lundis 8 hrs p.m.
- No 213-CL. St-Roch, Co. L'Assomption; Arc. Lebeau, S.A., S.F.; J. A. Labrèche, Md. E. Réun. dern. dim. 3.30h p.m., chez M. le secrétaire.
- No 217-CL. ST-PRAXÈDE, Bromptonville, S.A., J. O. Desmarais; S.F., Ernest Bélanger. Réunions, dernier dimanche, 1.30 p.m., sous-sabassement de l'église.
- No 219-CL. GRAVEL, L'Assomption; S. A., et Md. E. Jos. Goron; S. F., J. C. St-Amant. N.P., Réunions, 3e et 4e lundis, 3.30 hrs p.m., bureau du notaire St-Amant.
- No 221-CL. ST-MICHEL, Ormaton; S.A., L.A. Rousseau, N.P.; S.F., E. Daoust. Réunions, dernier dimanche, à la salle de l'école catholique, 1180 h a.m.
- No 222-CL. GARDE CHAMPLAIN, Québec; S.A., J. O. Gendron, 246 Rue Richelieu; S.F., Jos. Moffet, Brunet, et St-Joseph.
- No 224-CL. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire; S.A., Art. Laprise; S.F., et T., M. L. Rousseau. Réunions, 3e dimanche, 7.30 hrs p.m., à l'école catholique du village.
- No 226-CL. ST-THEOPHILE DU LAC, Lac à la Tortue; S.A., Donat Bellefleur; S.F., et Md. E., J. E. Collin. Réun. 3e vendredi 8 hrs p.m., chez M. A. Aubut.
- No 227-CL. VIGER, Montréal; S.A., Alb. Desrosiers, 380 St-Timothée, S.F., et Md. E., H. A. Quintal, M.D., 1231 Ste-Catherine Est. Réunions, salle Larivière, 5 rue Dufresne, le 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m.
- No 228-CL. DUFRESNE, Sherbrooke-Est; S. A., J. O. Gendron, 33 du Pont; S.F., et T., J. O. Archambault, 28 du Pont. Réunions, 3e mercredi, salle Murray, rév. King, à 7.30 hrs p.m.
- No 229-CL. FABRE, Delorimier; S.A., P. Baribeau, 1198 Rachel Est; S.F., C. Laperrière, 293 Marquette; Md. E., J. Dauth, 1108 Rachel. Réunions, 1er et 3e mercredi, salle Delorimier, 1169 ave. Mont-Royal. Est. 8 hrs p.m.
- No 231-CL. LAVIOLETTE, Capelton, S.A., S.F., et T., Rev. J. C. McGehee, Albert Mines. Réunions, 3e dimanche, à l'école paroissiale après la messe de 9.30 hrs p.m.
- No 233-CL. D'YOY, St-Joseph; S.A., W. A. Noel, 89 Québec; S.F., et T., E. C. Gatten. Réunions, 2e dimanche, 2 hrs, chez M. E. C. Gatten.
- No 235-CL. ROBERVAL, Asbestos; J. O. A. Delisle, S. A., Gédéon Boisvert, S. F. Réun. 3e dim. après la grand-messe, salle Brunneau.
- No 236-CL. DE BEAUJEU, Wotton; J. T. A. Gravel, M.D.; S.F., David Cormier. Réunions, 3e dimanche à midi, salle publique du village.
- No 240-CL. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles; S.A., O. Gervais; S.F., Art. Séné. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m., chez M. O. Gervais.
- No 241-CL. ST-PHILIPPE Windsor Mills; W. Beau-pré, S. A., Omer Rév. S. F. et T. Réun. 4e dim. 1 h. p.m., sous-sabassement de la Sacristie.
- No 246-CL. ST-THOMAS, Compton; S.A., S.F., et T., L. C. Drolet. Réunions: 3e mercredi, 7.30, chez M. L. C. Drolet.
- No 247-CL. STE-FULGIE, Co. Nicolet; S.A., P. DeNeri Richard; S.F., L. E. Landry. Réunions, 3e samedi, à 7.30 p.m., chez M. Jos Bergeron.
- No 248-CL. ST-LEON, Co. Nicolet; S.A., Léon Tremblay, S.A., Félix J. Mondy, Coaticook; S.A., Léon Trudeau, 7 p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 249-CL. ST-RAPHAEL; S.A., S.F., et T., Abraham Boucher. Réunions: 3e dimanche au bureau du Sec-Beau à 8 hrs p.m.
- No 251-CL. DE LA PELTRIE, Rock Island; S. A., F. X. LeBlanc; S.F., Geo. Boisvert. Réunions, dernier dimanche, à midi.
- No 254-CL. ST-ANTOINE DE PADOUÉ, Scotsman, Donat St-Jean, S.A., S.F. et T. Réunions 3e dimanche, 8 hrs p.m., chez M. Allard.
- No 255-CL. DU PLESSIS, La Patrie; S.A., Théod. Bernier; S.F., et T., Alb. Chamberland. Réunions: 3e lundi, 7 hrs p.m., chez M. Chamberland.
- No 258-CL. TURGEON, St-Philéon, Co. de Belteuchère; Sb. P.G., Hon. Adélar Turgeon, 71 d'Av. Nap. Boucher, T., L. J. Turgeon; Md. E., L. Blais; à Armagh. Réunions, 4e dimanche, à 8 hrs p.m., chez M. L. J. Turgeon.
- No 260-CL. MONT-CARMEL, St-Malo d'Auckland; S.A., Eusbe Madore; S.F., et T., J. O. Brodeur. Réunions, 3e dimanche, après l'office divin, chez M. C. Hébert.
- No 261-CL. ST-ÉVÉNANT, Paquetville, Co. Compton; S.A., S.F., et T., E. G. Garon. Réunions, 4e samedi à 7.30 hrs, salle des Forestiers Catholiques.
- No 263-CL. ARTHABASKA, Co. Arthabaska; S.A., A. A. Picher; S.F., et T., F. X. Lemieux. Réunions, 3e vendredi, 7.30 hrs p.m., à l'Hôtel-de-Ville.
- No 264-CL. STE-CLOTILDE, Ste-Clotilde d'Horton; S.A., Wilfrid Bergeron; S.F., et T., Omer Lecompte. Réunions, 3e dimanche, 1 hr, chez le secrétaire financier.
- No 265-CL. RIVIERE-A-PIERRE, Co. Portneuf; S.A., S.F., et T., Wilbrod Voyer. Réunions, dernier samedi, 8 h. p.m., salle Cauchon.
- No 267-CL. ROYAL, Ville St-Louis; S. A., Norbert Desjardins, 1388A St-Urbain; S.F., et T., Alex. Drouin, 82 de Gaspé. Réunions, 2e et 4e vendredi, 8 h. p.m.
- No 270-CL. COLOMB, Roxton Falls; S.A., Norman Beauchemin; S.F., et T., Rémi Tétrault. Réunions, 3e lundi, 7.90 p.m., salle du collège.

